"Qui fait l'info ?" : l'enseignant-documentaliste et l'éducation aux médias à l'ère du web 2

La semaine de la presse qui va avoir lieu du lundi 22 au samedi 27 mars 2010 aura pour thème « Qui fait l'info ? ». Selon le communiqué de presse du Ministère de l'éducation nationale, il pourra s'agir pour les enseignants et leurs élèves de" s'interroger sur les questions liées aux sources de l'information, au statut et à la déontologie des journalistes, à la différence entre communication et information. "

Le même communiqué de presse rappelle que l'éducation aux médias "fait partie intégrante des savoirs fondamentaux" en lien avec les obligations du socle commun de connaissances et de compétences (compétences sociales et civiques) où "il est stipulé que l'élève devra « Être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ».

1 : Le web 2 renouvelle la question de l'éducation aux médias

Naguère l'éducation aux médias campait sur le territoire privilégié de la presse écrite et de l'audiovisuel tandis que la formation à la recherche d'information se limitait à la maîtrise de bases de données documentaires ou catalogues informatisés. Aujourd'hui la presse en ligne se consulte prioritairement via les nouvelles formes de prescription et de recommandation caractéristiques du web 2 : les agrégateurs de médias comme Google actualités, les réseaux sociaux (Facebook…) et les blogs qui mettent en exergue tel ou tel article garantissent sa visibilité bien plus que le renom du site qui l'héberge. Avec le grand "brassage opéré par la numérisation", ces outils sont devenus de véritables industries médiatiques régissant les modes d'accès aux contenus qu'elles ne produisent pas.

Dès lors on ne peut plus séparer la formation à la recherche de l'information de l'éducation aux médias puisque l'élève doit comprendre la manière dont l'accès aux documents est filtré et organisé [Serres, 2007].

2 : Un territoire commun entre l'éducation à la maîtrise de l'information et l'éducation aux médias

Un des apanages du métier du journaliste se fonde sur la validation des sources mais des exemples récents tirés de l'actualité montrent que l'accélération de la circulation des flux d'information crée des situations où l'origine des informations ne peut plus être suffisamment établie par manque de temps ou faute de moyens de vérification.

C'est notamment le cas de l'image dont la diffusion anarchique constitue aussi un des enjeux de l'éducation aux médias (voir les exemples donnés en fin de cet édito sur le cas du tremblement de terre à Haïti). L'usage sans discernement d'un moteur de recherche comme "Google images" peut contribuer à ces « mésusages » : la présentation des résultats sous forme de tableaux de vignettes isole les images de leur document d'origine et "gomme" les notions de "source" et de "contexte de production" de l'image [Boubée, 2007].

Le cas de l'image en ligne démontre bien que l'identification et l'évaluation de la source désignent deux processus tout aussi fondamentaux dans la formation à la recherche d'information que dans l'éducation aux médias qui partagent là un territoire et des enjeux communs comme l'a montré Alexandre Serres [Serres, 2007].

3 : Google actualités : l'outil idéal pour croiser les sources ?

L'identification de la source de l'information n'est qu'une étape préalable à l'évaluation du discours tenu par celle-ci : cela revient à se demander qui parle et avec quelle intention ? Une information est toujours "mise en scène", portée par un contexte que le récepteur doit appréhender et décoder. Cette démarche d'évaluation appelle justement à "croiser les sources" et à comparer les points de vue pour comprendre "les intentions et les effets de communication".

Remplissant la fonction de "kiosque virtuel", des agrégateurs de médias comme "Google actualités" permettent justement de faire des revues de presse sur des thèmes ciblés en rassemblant sur une seule page des extraits d'articles collectés auprès des médias. La présentation de ce type d'outil durant la semaine de la presse permet de donner une stratégie de sélection des sources de presse en ligne aux élèves. Mails il conviendra de s'interroger de manière critique sur le discours derrière lequel les fonctionnalités des moteurs de recherche sont présentées comme des modèles de "neutralité" en terme de choix et d'accès à l'information. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire la charte de "Google actualités" qui affirme ceci : "les articles sont triés sans tenir compte de leur orientation politique ou idéologique, et vous pouvez choisir à partir d'une large variété de perspectives".

Derrière ce postulat d'efficacité technique et de neutralité consensuelle, ce sont les questions du modèle économique de Google et les limites de la gratuité de la presse en ligne qui peuvent être posées.

4 : Les relations complexes entre les éditeurs de presse et Google

En effet « Le Monde » du 5/12/2009 signale que "les relations entre Google et la presse se tendent" : les éditeurs de journaux "reprochent au géant américain, premier moteur de recherche sur le Web, d'exploiter indûment leur contenu". Ces mêmes éditeurs "estiment qu'en faisant apparaître le titre et les premières phrases de leurs articles Google les prive d'un grand nombre de lecteurs, qui se contentent d'un coup d'oeil sur l'agrégateur" [Ducourtieux, 2010].

Le blog "libertés Internet" signale des cas de référencement de "faux articles" via Google actualité : ces canulars démontrent les limites de l'indexation et du classement automatique des articles en fonction de la "popularité" des sources de presse. Le magazine "Courrier international" signale de son côté que le principe de popularité qui gouverne l'indexation de Google plébiscite les informations redondantes et ne donne pas de visibilité aux articles réellement originaux : " les actualités de Google News sont présentées en fonction d'un algorithme qui se fonde sur les évaluations des grands sites d'information. Ce qui figure tout en haut de nombreuses pages d'accueil, ce qui apparaît en première ligne sur les grands sites, tout cela doit être important, tout cela atterrit donc en début de liste sur Google News. Voilà pourquoi les informations réellement exclusives, vraiment originales, n'ont guère de chances d'arriver sur ce site" [Stöcker, 2009].

Ces exemples peuvent être le point de départ d'études de cas pour montrer comment les éditeurs de presse sont devenus aujourd'hui tributaires des moteurs de recherche pour rester "visibles" sur Internet : le cas de Google actualités illustre bien l'ambivalence de cette relation et démontre que les algorithmes ont leur part d'arbitraire qui masque certaines « sources » pertinentes. Pour dénouer ces enjeux masqués, on voit combien l'éducation à la maîtrise de l'information et l'éducation aux médias sont désormais imbriquées [Serres, 2007].

5 : Eduquer aux médias et former les élèves à la veille informationnelle avec le web 2

L'éducation aux médias devrait donc viser un double objectif : former le futur citoyen à développer sa culture critique y compris vis-à-vis des outils de recherche, lui donner les compétences pour élaborer son propre système de veille informationnelle en diversifiant le choix de ses outils de recherche avec le web 2.

La Semaine de la presse peut ainsi constituer une occasion de sonder et d'expérimenter ces nouveaux enjeux de formation sous forme d'études de cas et d'activités de création de portails de presse : on peut comparer les avantages respectifs d'un système « fermé et clés en main »» comme Google actualités qui indexe « 500 sources de presse » en temps réel avec ceux d'un portail ouvert de type Netvibes où l'internaute rassemble lui-même une sélection de sources à traiter sous forme de fils RSS (voir à titre d'exemple le portail Netvibes d'Olivier le Doeuff).

A travers ces exemples, l'éducation aux médias participe de ce mouvement que M. Jean-Louis Durpaire, Inspecteur général de l'Education nationale, appelle de ses vœux dans son dernier rapport. Il invite à "pleinement utiliser les médias sociaux pour favoriser la culture de l'information" et recommande de "faire entrer les CDI dans le monde du web 2.0", soulignant leur rôle à venir de "fer de lance de l'installation des établissements dans une société numérique qui privilégierait la connaissance et la formation" [Durpaire, 2009]. C'est donc tout un nouveau champ de réflexion théorique et d'expérimentation pédagogique qui s'ouvre pour les enseignants-documentalistes.

Des pistes pour travailler le thème de la semaine de la presse à partir de l'image dans les médias

a : quelques exemples de mésusages de l'image : le tremblement de terre à Haïti "

- "Après le séisme, une déferlante d'images" , article de Courrier international du 19/01/2010 http://www.courrierinternational.com/article/2010/01/19/apres-le-seisme-une-deferlante-d-images

- "Images d'Haïti, des erreurs à répétition", article de Télérama du 19/01/2009 http://www.telerama.fr/idees/images-d-haiti-des-erreurs-a-repetition,51598.php

le détournement des images trouvées à partir de "Google images"

- le cas d'un député espagnol dont la photo a servi a faire l portrait robot de Ben Laden : article du quotidien gratuit "20 minutes" du 19/01/2010 " http://www.20minutes.fr/article/377512/Monde-Espagne-le-politicien-ayant-inspire-le-portrait-de-Ben-Laden-exige-une-enquete.php

-le même sujet traité par un article paru le 17/01/2010 sur le site de la radio RTL : http://www.rtl.fr/fiche/5932072400/Le-FBI-confond-Ben-Laden-avec-un-depute-espagnol.html

b : les relations conflictuelles entre Google et les éditeurs de presse

[Ducourtieux, 2010] Ducourtieux, Cécile. *Les relations entre Google et la presse se tendent* " in Le Monde du 5/12/2009. [en ligne] http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/12/04/les-relations-entre-google-et-la-presse-se-tendent_1276187_651865.html

[Stöcker, 2009] Stöcker, Christian. *Google News, l'exploiteur d'informations.* in Courrier international n°972.18 juin 2009. [en ligne] http://www.courrierinternational.com/article/2009/06/18/google-news-l-exploiteur-d-informations

références documentaires

[Boubée, 1007] BOUBÉE Nicole "L'image dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire : ce qu'ils en font et ce qu'ils en disent" - Spirale 40 (2007) [en ligne] http://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/Boubee_Spirale_40.pdf

[Durpaire, 2009] Rapport Durpaire et Renoult : L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures. [en ligne] http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/47/1/Former_a_la_documentation_9_mars_version_definitive_133471.pdf

[Serres, 2007]Alexandre Serres : « Information, media, computer literacies : vers un espace commun de la culture informationnelle ? » [en ligne sur le site du GRCDI : groupe de recherches sur la culture et la didactique de l'information, Université de Rennes 2] http://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/files/SeminaireGRCDI_2007_A.Serres_territoires_cultinfo.doc *comparaison de l'éducation aux médias, l'éducation à l'information et de la formation aux TIC (voir aussi le tableau de comparaison des trois cultures*) [en ligne sur le site du GRCDI] http://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/files/SeminaireGRCDI_2007_A.Serres_TerritoiresCultInfo_TableauComparaison.doc

Coup d'oeil sur les rapports soulignant la place de l'enseignant-documentaliste dans l'éducation aux médias

[Assouline, 2008]Rapport d'information de M. le sénateur David Assouline. [en ligne] http://www.senat.fr/noticerap/2008/r08-046-notice.html . *Concernant l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse, il formule un certain nombre de propositions dont « mettre en place un module de 10 heures annuelles d'éducation aux médias en quatrième et en seconde », « confier cet enseignement aux professeurs documentalistes », « utiliser les nouveaux médias comme support prioritaire dans les cours d'éducation civique ».*

[Morano, 2009]Synthèse du rapport de la commission « Famille, éducation aux médias » du Secrétariat d'État chargée de la Famille et de la Solidarité. [en ligne] http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_-_Propsitions_AVD.pdf . *Voir la proposition n°9 qui recommande de « faire de l'éducation aux médias un cursus obligatoire dans le cadre de l'Éducation nationale », « l'éducation aux médias sera assurée au niveau collège et lycée par les professeurs documentalistes dont le rôle pivot serait réaffirmé et la formation aux nouveaux enjeux d'internet améliorée » .*